

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Nano 11  
Art-Nr 02.2199.00

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Conditions d'utilisation recommandées**

Vitrification pour surfaces métalliques et plastiques

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur** Yachticon A. Nagel GmbH  
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt  
Téléphone +49 40 511 3780, Fax +49 40 51 74 37  
E-Mail yachticon@yachticon.de  
Internet www.yachticon.de

### Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80  
Fax +49 40 51 74 37  
E-mail (personne compétente):  
yachticon@yachticon.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Renseignements en cas d'urgence** Giftinformationszentrale Berlin  
Téléphone +49 (0)30 192 40

---

## ! SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### ! Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 2	H225	
Skin Sens. 1	H317	
Asp. Tox. 1	H304	
Aquatic Chronic 3	H412	

#### ! Consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### ! Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### ! Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### ! Indications complémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**



GHS02



GHS07



GHS08

**! Mot signal**

Danger

**! Consignes en cas de risques physiques**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

**! Consignes en cas de risques pour la santé**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**! Consignes en cas de risques pour l'environnement**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**! Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**! Réaction**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et du savon.

P331 NE PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**! Stockage**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

**! Evacuation**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

glycidyl polydiméthylsiloxane, Hydrocarbures en C4, de 1,3-butadiène-libres, polymère, fraction de triisobutylène, hydrogéné, Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% d'aromatiques

**2.3. Autres dangers**

**! Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## ! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### ! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
102782-97-8		glycidyl polydiméthylsiloxane	2,5 - 5	Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Eye Irrit. 2, H319
107-46-0	203-492-7	hexamethyldisiloxane	5 - 10	Flam. Liq. 2, H225 / / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 2, H411
93685-81-5	297-629-8	Hydrocarbures en C4, de 1,3-butadiène-libres, polymère, fraction de triisobutylène, hydrogéné	50 - 100	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304
	923-037-2	Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% d'aromatiques	20 < 25	Flam. Liq. 3, H226 / Asp. Tox. 1, H304 / Aquatic Chronic 2, H411

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
107-46-0	hexamethyldisiloxane	01-2119496108-31-XXXX
	Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% d'aromatiques	01-2119471991-29-XXXX

## ! SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### ! Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de douleurs, consulter un médecin.

#### ! Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### ! Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### ! Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### ! Après ingestion

Assurer un traitement médical.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne pas faire vomir - danger d'aspiration!

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Risque de graves lésions pulmonaires en cas d'aspiration, pouvant entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonie.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

## ! SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### ! Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote ( NOx )

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Une combustion incomplète peut entraîner la formation de produits de pyrolyse toxiques.

En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement complet de protection.

#### Remarques diverses

Combustion avec importante formation de noir de fumée.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Si possible sans risque, enlever les conteneurs de la zone de danger.

---

## ! SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### ! Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Informez les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Assurer une aération suffisante.

Bloquer et ramasser avec une matière liant les liquides (par ex. sable, terre, vermiculite).

---

### Remarques complémentaires

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

#### Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Éviter l'inhalation de poussières de ponçage.

#### Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Travailler dans des locaux bien aérés.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.

Formation de mélanges gazeux explosifs avec l'air.

Risque de formation de mélanges inflammables avec l'air dans le cas d'un réchauffement au-delà du point d'inflammation et/ou de pulvérisation (atomisation).

Éviter les chocs, les frictions et les décharges électrostatiques.

Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Évitez les flammes, étincelles, autres sources d'inflammation ouvertes et la lumière du soleil.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des acides ou des bases.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Stocker à une température comprise entre +15 °C et +30 °C.

**Classe de  
stockage (RFA)** 3

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Aucune information disponible.

## ! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**  
Aucune information disponible.

**8.2. Contrôle de l'exposition**

### ! Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée  
en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A  
Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type,paisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

### ! Autres mesures de protection

vêtement de protection léger, antistatique

### Dispositifs techniques appropriés de commande

Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

## ! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	Odeur d'hydrocarbures

### Seuil olfactif

Aucune information disponible.

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	3,5 - 5,5	20 °C			
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	Aucune information disponible.				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Point d'éclair</b>	22 °C			DIN 51755	
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température d'inflammation</b>	200 °C				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune information disponible.				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,6 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	38 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	12,94 mbar	20 °C			
<b>Densité relative</b>	0,77 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible.				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C			pratiquement insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	Aucune information disponible.				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	Aucune information disponible.				
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.				
<b>Viscosité</b>	1,81 mPa*s	20 °C			
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible.				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.				

---

**9.2. Autres informations**  
voir fiche technique

---

**! SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.  
Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les acides forts et les alcalis.  
Réagit au contact des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur, flammes nues, étincelles

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières à éviter**

Réactions avec les acides forts et les alcalis.  
Réagit au contact des agents d'oxydation.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

---

**! SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			

**! Danger par aspiration**

Déglutition suivie de vomissements peuvent mener à l'aspiration dans les poumons, ce qui peut entraîner une pneumonie chimique ou une asphyxie.

**! Constatations empiriques**

dessèche la peau



---

L'inhalation de grandes quantités de solvant peut avoir des effets néfastes sur la santé, comme une irritation des muqueuses et des organes respiratoires, une atteinte du foie, des reins et du système nerveux central.  
l'aspiration du produit peut provoquer des lésions des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires  
Les projections peuvent provoquer des irritations et des lésions oculaires réversibles.  
Un contact cutané fréquent et prolongé peut entraîner une déshydratation et un dessèchement cutané, pouvant provoquer des affections et des inflammations cutanées (dermatite).

#### **Remarques générales**

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.  
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

---

## **! SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### **12.6. Autres effets nocifs**

#### **! Remarques générales**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

---

## **! SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations relatives au produit**

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre " déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

#### **! Recommandations relatives à l'emballage**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### **Remarques générales**

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	3295	3295	3295
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.	Hydrocarbons, liquid, n.o.s.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	II	II	II
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 3  
code de restriction en tunnel D/E  
Réglementations particulières 640C  
Code de classification F1

## ! SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Réglementation nationale

#### Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.  
Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

**Classe de danger pour l'eau** 2 Renseignements du fabricant  
produit polluant l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**  
Aucune information disponible.

## ! SECTION 16: Autres informations

**Les conseils relatifs à la formation**  
Voir fiche technique pour plus d'informations.

**Utilisation recommandée et restrictions**  
Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

## Nano 11

---

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparés en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.1

### **! Source des principales informations**

Fiche technique du fournisseur.

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.